

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Sherbrooke, le 16 juin 2021

À la Directrice générale ou au Directeur général de la municipalité

Objet : Maladie de Lyme – Information de prévention destinée aux citoyens et aux travailleurs

Madame, Monsieur,

La présence de tiques pouvant transmettre la maladie de Lyme a été documentée dans plusieurs régions du Québec et le nombre de personnes infectées augmente année après année. Notre région est plus à risque que les autres régions de la province. De plus, l'Institut national de Santé publique du Québec a identifié un risque d'acquisition de la maladie de Lyme significatif¹ sur votre territoire. Les personnes faisant des activités à l'extérieur (randonnée, jardinage, camping, etc.), et pouvant être en contact avec la végétation (boisé et hautes herbes), risquent davantage d'être exposées aux tiques. Certains travailleurs municipaux, comme ceux de la voirie et les moniteurs de camps d'été, sont aussi plus exposés.

Nous sollicitons donc votre collaboration pour relayer les outils d'information suivants afin d'éviter que les personnes soient piquées par une tique et que, par conséquent, cela augmente leur risque de développer la maladie.

- **Bouton Web « LYME »** pour votre site internet : ce bouton redirigera vers la page d'information santeestrie.qc.ca/lyme.
- **Court texte informatif** qui pourra être inséré dans votre bulletin municipal ou vos écrans d'affichage.
- **Capsules vidéo disponibles sur Youtube**, servant à alimenter vos différentes plateformes.
- **Feuillelet d'information à commander** : ce feuillelet est destiné à vos travailleurs exposés.
- **Affiche à commander**.
- Vous pouvez également référer au site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux : Quebec.ca/Lyme.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



Alain Poirier, MD, MSc, FRCPC
Directeur de santé publique par intérim

AP/sg

N/Réf. 21-DSPublique-09003

¹ Un risque significatif signifie qu'il y a :

- Au moins 3 cas de maladie de Lyme acquis localement au cours des 5 dernières années; OU
- Au moins 23 soumissions de tiques *Ixodes scapularis* d'origine humaine au cours des 5 dernières années, obtenues par la surveillance passive; OU
- Trois stades de la tique *Ixodes scapularis* (larve, nymphe, adulte) collectés en un an, lors d'activités de surveillance active, dont au moins 1 nymphe positive à *Borrelia burgdorferi*.